

refuse de dire quand il se propose de présenter un autre budget, ou même s'il sera ministre des Finances dans quelque mois. Le plus triste, c'est que lorsque le président du Conseil du Trésor a annoncé ce budget équilibré pour l'an prochain, personne n'a semblé le croire. Sa déclaration n'a eu absolument aucune influence sur le marché des actions ou sur la valeur du dollar canadien qui ont tous deux continué de baisser.

Nous devons maintenant monsieur l'Orateur prévoir des fonds pour l'assurance frais médicaux, ce qui ajoutera au fardeau du citoyen ordinaire, fera encore une fois augmenter les impôts, diminuera le pouvoir d'achat et déclenchera probablement une autre série de hausses des prix. En plus, le gouvernement se propose de modifier l'assurance-chômage en mettant au rancart le principe d'assurance et en transformant le régime en un autre programme de bien-être social non contrôlé. Le gouvernement veut également augmenter les déductions des chèques de paie des travailleurs sociaux de même que les contributions faites par l'industrie. Je soutiens que toutes ces choses ont un effet inflationniste, car elles sont transformées en augmentations des prix qui, à leur tour, donnent lieu à des nouvelles demandes de relèvement des salaires.

Il est temps, monsieur l'Orateur, que le gouvernement mette le holà. L'économie est paralysée, la prospérité diminue et les revenus des Canadiens sont confisqués par ces vastes régimes d'assistance sociale. A en juger par le courrier que je reçois, les Canadiens ne peuvent pas et ne veulent pas payer davantage. Je ne sais vraiment pas ce qu'il faut pour le signaler avec plus de force, au gouvernement. Il enlève de l'argent aux contribuables simplement pour s'assurer un peu plus de temps au pouvoir. Les Canadiens savent que le moment critique est arrivé. Ils sont conscients d'une perte de confiance dans l'économie. Les exportations canadiennes sentent de la résistance à l'étranger et les importations augmentent. Combien de fois le gouvernement a-t-il été mis en garde à ce sujet. Le temps est venu de revenir à la réalité et de renoncer à ces mesures qui ne peuvent que saper l'économie sans même profiter à ceux à qui elles sont destinées. Le gouvernement devrait mettre un frein aux dépenses et adopter des politiques favorables à notre économie.

Le gouvernement gaspille l'argent des contribuables, mais il ne fait rien pour satisfaire aux besoins de l'économie et de la société. Que dire du logement? Aucun argent ne lui est consacré sauf à des taux d'intérêt exorbitants.

[M. Crouse.]

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député comprend certainement que je dois lui rappeler que nous examinons présentement les modifications à la loi sur l'assurance-chômage. Peut-être pourrait-il essayer de se borner à commenter le bill à l'étude.

M. Crouse: Merci, monsieur l'Orateur. C'est ce que je croyais faire lorsque j'ai relevé la déclaration du ministre attribuant à l'inflation la nécessité de ces modifications. Avant que vous me rappeliez à l'ordre, je parlais des programmes expansionnistes qui n'ont pas contribué pour peu à l'inflation mentionnée par le ministre. Toutefois, j'en suis presque à la fin de mes remarques, et si vous voulez bien être indulgent, je terminerai mon discours dans un instant.

Je demande au gouvernement, monsieur l'Orateur, ce qu'il a fait en matière de développement. On ne prend aucune mesure pour développer le pays. Que fait-on pour écouler nos ressources, pour lancer de nouvelles industries et assurer de nouvelles sources de revenu aux Canadiens? On ne fait rien pour maintenir le haut niveau d'expansion économique qui est essentiel. Le gouvernement, à mon sens, devrait se préoccuper de politiques pour assurer l'emploi plutôt que de politiques pour protéger les chômeurs. Obsédé par des programmes de bien-être social, il laisse notre économie s'arrêter comme une montre qu'on oublie de remonter. Je l'avertis, monsieur l'Orateur, que s'il ne fait pas preuve de réalisme, ses jours seront comptés à lui aussi.

M. M. W. Martin (Timmins): Monsieur l'Orateur, il m'est très difficile, en prenant la parole au présent stade du débat, de trouver un domaine dont les préopinants n'aient pas traité sous une forme quelconque.

M. Reid: Pourquoi ne pas essayer de parler du projet de loi lui-même?

M. Martin: Comme le ministre l'a signalé dans sa présentation du bill, ce matin, ce sont les premières modifications à la loi depuis 1959. Si une mesure législative aussi importante pour tous les Canadiens n'est modifiée qu'environ tous les dix ans, il y a lieu de réfléchir davantage aux modifications proposées.

Par exemple, je me demande pourquoi on n'a pas cherché à corriger certains des maux qui sont survenus depuis l'adoption de la loi en 1959. L'un des plus manifestes, c'est que par sa propre activité, le gouvernement a